

Direction de l'évaluation environnementale des projets hydrauliques et industriels

Le 16 mars 2018

Madame Lynda Carrier  
Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission  
Bureau d'audiences publiques  
sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet : Audience publique : Projet de construction d'un terminal  
d'approvisionnement de carburant aéroportuaire à Montréal-Est  
Demande d'information de la commission (DQ19)  
(Dossier 3211-04-056)**

Madame,

Veuillez trouver ci-dessous les réponses du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour les questions posées le 5 mars 2018 par la commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) chargée de l'audience publique du projet en titre.

*Question – Dans le dossier d'évaluation environnementale qu'il a soumis au ministère, le promoteur réfère aux critères de résurgence dans les eaux de surface ou d'infiltration dans les égouts (RESIE) de la Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés du Québec de 1998, critères mis à jour en 2001. Or, le Guide d'intervention – Protection des sols et réhabilitation des terrains contaminés (Beaulieu, 2016), qui regroupe l'ensemble des exigences de la loi, des règlements, des guides et des programmes relatifs à cette Politique, liste, à son annexe 7, des critères de « résurgence dans les eaux de surface », qui peuvent différer de ceux de la Politique de 1998.*

- Le ministère peut-il éclairer la commission sur la date d'entrée en vigueur des nouveaux critères et préciser quels critères s'appliquent actuellement à l'examen du projet ?*

...2

### Réponse à la question

L'entrée en vigueur des critères du Guide d'intervention s'est faite dès leur parution en juillet 2016. Donc les critères applicables à l'examen du projet sont ceux utilisés lors de l'analyse des eaux, soit les critères de la Politique pour les résultats avant juillet 2016 et les critères du Guide d'intervention après juillet 2016.

Je vous prie de recevoir, Madame, mes meilleures salutations.



Michel Duquette, ing.

Porte-parole  
Ministère du Développement durable,  
de l'Environnement et de la Lutte contre  
les changements climatiques